

11 juil 2008 -11:25

Appartient à Conseil des ministres du 11 juillet 2008

Initiative multilatérale d'allègement de la dette

Participation belge à l'initiative multilatérale d'allègement de la dette de l'Association internationale pour le développement (Banque mondiale)

Participation belge à l'initiative multilatérale d'allègement de la dette de l'Association internationale pour le développement (Banque mondiale)

Sur proposition de MM. Didier Reynders, ministre des Finances, Karel De Gucht, ministre des Affaires étrangères, et Charles Michel, ministre de la Coopération au développement, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif à la participation de la Belgique à l'initiative multilatérale d'allègement de la dette (MDRI) de l'Association internationale pour le développement (AID).

La Belgique participe au financement de l'initiative MDRI. La part de la Belgique est estimée à 475,6 millions d'euros, ventilés sur une période de 40 ans. La contribution se base sur la part traditionnelle de la Belgique de 1,55 % dans l'AID. La période de 40 ans correspond à la durée des crédits alloués par l'AID. La contribution de 10,1 millions d'euros pour la première période est à la charge de la coopération au développement et a déjà été inscrite au budget de 2007 et 2008. L'avant-projet entérine aujourd'hui cette contribution.

La participation belge à l'initiative MDRI s'insère dans le cadre de l'effort international visant à proposer une solution cohérente et structurelle à la problématique de l'endettement des pays en voie de développement les plus pauvres. La participation de la Belgique en matière de réduction de dette est prise en considération au titre de coopération officielle au développement et contribue à la réalisation de l'objectif des 0,7 % du PIB consacré à la coopération au développement en 2010.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>